



LE SEMEUR ASBL
Rapport d'activités 2020

TABLE DES MATIERES

1. AVANT-PROPOS – BREF RAPPEL HISTORIQUE	3
2. LA RAISON D'ÊTRE DU SEMEUR	4
2.1. LES OBJECTIFS.....	4
2.2. LE TERRITOIRE	4
2.3. LE NOM DE LA MONNAIE.....	5
2.4. LE CHOIX DU LOGO	5
2.5. LES BILLETS.....	6
2.6. LES PARTENAIRES	6
3. L'ÉQUIPE D'ADMINISTRATION.....	7
4. LES MEMBRES CITOYEN.NE.S ET LES AMBASSADEUR.DRICE.S	7
5. LE RÉSEAU DE PRESTATAIRE.TRICE.S	8
6. ACTIVITÉS DE PROMOTION DU RÉSEAU.....	9
6.1. LES ACTIVITÉS DE PRÉSENTATION AUX CITOYEN.NE.S ET AUX PRESTATAIRES.....	9
6.2. LES CONTACTS AVEC LES ADMINISTRATIONS COMMUNALES ET LES CENTRES CULTURELS	10
6.3. NOTRE SITE INTERNET ET NOS RÉSEAUX SOCIAUX.....	10
6.4. NOS VISUELS.....	10
7. COMPTABILITÉ.....	11
8. PERSPECTIVES 2021	11

1. AVANT-PROPOS – BREF RAPPEL HISTORIQUE

Depuis avril 2018, des citoyens de l'Entre-Sambre-et-Meuse ont participé à l'émergence d'une monnaie locale, citoyenne et complémentaire pour notre région.



Après s'être doté d'une charte de fonctionnement pour limiter les pertes de temps et les cacophonies en réunion, avoir déterminé les valeurs qui définissent le contour du projet et établissent ses fondations et précisé les objectifs de la monnaie, le travail s'est accéléré au cours du premier semestre de l'année 2020 avec l'organisation de réunions citoyennes (interrompues une première fois au printemps) en vue d'amorcer la phase concrète.

Malgré un premier confinement strict à partir de la mi-mars en raison du contexte sanitaire dont nous ne percevons encore que les prémices, le groupe a été porté par l'enthousiasme des citoyens, les questions et les contradictions des uns et des autres.

Le travail s'est donc poursuivi d'arrache-pied avec en ligne de mire une mise en circulation des billets au festival Crescendo au Domaine Saint-Roch à Couvin le week-end des 10 et 11 octobre 2020.

Il a ainsi été question du nom, du logo, des types de coupures, des thèmes des billets, du lancement du site internet, de la dynamisation de la page Facebook et d'un travail plus administratif mais néanmoins nécessaire pour assurer la transparence et la crédibilité du projet avec la constitution de l'ASBL, lors d'une Assemblée générale le 19 août 2020 à Walcourt.



Dès l'approbation des statuts, la nomination des administrateurs et la publication au Moniteur belge, un formidable sprint a été lancé en vue de valider les graphismes des billets, réaliser la maquette, soumissionner plusieurs imprimeurs, sélectionner l'offre et confirmer la commande des billets.

Le pari a été tenu ! Le Semeur, 16^e Monnaie Locale Citoyenne et Complémentaire (MLC) en Belgique francophone a été mise en circulation à la date prévue.

Et après ?... Tout restait – reste - à écrire !

2. LA RAISON D'ÊTRE DU SEMEUR

2.1. LES OBJECTIFS

Afin de définir sa mission – dès les prémices, alors qu'aucune dénomination n'avait encore été trouvée – Le Semeur s'est doté d'une charte qui a été approuvée en août 2018 et a très légèrement évolué pour aboutir à la version actualisée en août 2020 :

L'ASBL « Le Semeur » vise à soutenir les entrepreneurs locaux, à renforcer les circuits courts, à retenir et faire circuler la richesse créée dans la région en proposant une alternative aux modèles financier et économique dominants.

Soucieuse des aspects économiques, sociaux et environnementaux, l'association ambitionne d'apporter promotion et soutien aux acteur·trice·s de l'économie locale, aux petites structures, aux circuits courts et aux initiatives locales.

Par la mise en circulation d'un bon de soutien à l'économie locale (le Semeur), elle favorise ceux et celles qui œuvrent tous les jours à la souveraineté alimentaire, au développement d'une finance responsable et solidaire, à un autre rapport à l'argent, et encourage l'échange de biens et de services durables.

Nous ne le répéterons jamais assez, le Semeur est un bon de soutien à l'économie locale du bassin de vie du sud de l'Entre-Sambre et Meuse, destiné à être un outil et un levier en vue :

- d'entretenir et d'enrichir les échanges humains ;*
- tout en veillant à fournir des produits de qualité respectueux de l'environnement ;*
- et rémunérant à sa juste valeur notre travail local et régional*

L'ASBL s'est aussi doté d'un R.O.I. définissant le fonctionnement de l'association et adopté lors de l'AG de création. Un outil d'aide à la décision a aussi été créé afin de s'assurer que les prestataires intégrant le réseau partagent bien les valeurs de l'association.

2.2. LE TERRITOIRE

Convaincu du bien-fondé des bassins de vie, l'équipe du Semeur a défini son territoire en se basant sur la mobilité réelle des habitants du territoire. Ce territoire correspond à la fois au bassin de la Centrale Locale de Mobilité, plus ou moins à la zone d'influence de la CoopESEM, de la Plate-forme Intersectorielle du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. La zone devait aussi être grande assez pour couvrir la majorité des besoins des habitants du territoire et permettre aux prestataires de trouver les sous-traitants dont ils/elles ont besoin.



2.3. LE NOM DE LA MONNAIE

Les valeurs présentées ci-dessus se retrouvent dans le nom choisi pour notre MLC. Au départ, l'idée d'essaimer avait été fortement retenue et la dénomination « l'ESEMeur » avait été proposée. On y retrouvait le sigle de la région (ESEM) ainsi que la notion d'essaimer une idée, la monnaie se voulant être un vecteur cristallisant et visibilisant les initiatives de transition de la région.

Toutefois, pour des questions de facilité de prononciation, le nom a évolué en « Le Semeur ». On y retrouve en plus des éléments cités plus haut, la notion de terre agricole nourricière au travers de l'acte d'ensemencement.

2.4. LE CHOIX DU LOGO

D'abord partis sur la notion d'essaimage, l'équipe avait d'abord envisagé que le logo évoque l'abeille.

Un premier sondage d'opinion (du 17 février au 3 mars 2020) avait été réalisé sur base de 3 logos dont nous avons sollicité la réalisation par Elisa Bouchez du

Centre culturel de Philippeville. Ces logos n'ayant pas convaincu les citoyens rencontrés, l'équipe a donc décidé de revoir sa copie.



Un second sondage a été diffusé du 29 avril au 17 mai demandant à la population ce qu'elle voudrait voir figurer sur le logo. De nombreux votes ont opté pour un agriculteur/Semeur tandis que d'autres proposait de voir les 2 cours d'eau et une plante qui grandit.



Sur cette base, l'équipe s'est donc orientée vers un végétal qui permettait de conserver le lien avec la notion d'essaimage, celle de la petite graine qui fait germer une idée. C'est donc un pissenlit en train de diffuser ses aigrettes qui a été choisi.

Le logo a été gracieusement réalisé par une amie d'un ambassadeur, Jessica Merenz, graphiste professionnelle, qui nous a proposé 4 versions différentes

2.5. LES BILLETS

La conception des billets est le fruit d'une réflexion menée en assemblée citoyenne. Les participant.e.s ont pu exprimer leurs souhaits quant aux thématiques, visuels et couleurs qu'ils.elles souhaitaient voir apparaître sur les différentes coupures.

Au terme de l'échange, 5 thématiques, liées à notre territoire, ont été arrêtées :

- le travail de la terre, l'agriculture, la ruralité (jaune)
- le travail de la pierre, les carrières (gris)
- la nature, les forêts, les sentiers de randonnées (vert)
- le folklore, les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, les carnivals (rouge)
- l'eau, les rivières (bleu)

Les montants des différentes coupures ont également été déterminés : 050S, 1S, 5S, 10S et 20S.

Les illustrations et la mise en page des billets ont été respectivement réalisées par Agnès Marlier, illustratrice (membre de notre réseau de prestataire) et Amélie Paquet, graphiste (membre du collectif).

Quatre niveau de sécurité rendre nos billets infalsifiable : la numérotation, le type de papier, un hologramme ainsi qu'un gaufrage.



2.6. LES PARTENAIRES

Le projet a été soutenu dès le départ par les **PCS de Florennes et Philippeville** (mise à disposition de salles de réunion et de matériel) ainsi que par l'**ASBL Financité** (coaching, aide juridique, financement, publicité, formation, dynamisation du groupe, gestion de l'agenda, etc.).

Nous ont également prêté main forte, à différents titres et en différentes occasions, que ce soit par la diffusion de nos informations, par la mise à disposition de salle à titre gratuit, l'animation ou par le questionnement et l'intérêt qu'ils ont témoigné pour le projet : l'**ACRF**, le **Centre culturel de Philippeville**, le **Centre culturel de Couvin**, la **MDA de l'Entre-Sambre-et-Meuse**, **Mobilesem**, le **Domaine Saint-Roch** à Couvin et bien d'autres.

Des échanges intéressants ont été menés avec le groupe du Geco, de premières approches ont été réalisées avec le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse, la Botte paysanne, la Coopesem, le CCCA de Beaumont... Autant de partenariats potentiels qu'il ne nous a pas été possible de voir aboutir dans un si bref délai ainsi que dans le contexte sanitaire liée à la Covid-19 mais qui seront certainement réévalués.

3. L'ÉQUIPE D'ADMINISTRATION



L'assemblée constitutive s'est déroulée à Walcourt le 19 août 2020.

Nous pouvons noter la présence de nombreux élus politiques lors de cette rencontre.

Les statuts ont été déposés au Moniteur dans la foulée, le 17 septembre.

À sa nomination, le Conseil d'Administration se composait de :

- Amélie Paquet et Isabelle Irigoïn, Présidentes
- Dominique Sturbois, Trésorière
- Michaël Horevoets, Vice-trésorier
- Michel Meuter, Secrétaire
- Guy Henrard, Vice-secrétaire
- Emeline Gailly, Anne-Pascale Jacob, Dimitri Loisse et Manu Tilquin, administrateur.trice.s.

Petit à petit, des équipes de travail se sont mises en place :

- Le GT comptabilité/trésorerie : Dominique, Michel, Guy et Michaël
- Le GT communication : Amélie, Michaël et Dimitri et Bérangère
- Le GT ambassadeur.drice.s dont Isabelle assure la coordination

Après la création de l'ASBL, le 19 août 2020, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois : les 03 et 29 septembre, le 22 octobre, le 10 et le 20 novembre.

Il ne faut pas oublier non plus les 23 réunions tenues par l'équipe porteuse avant la création officielle de l'ASBL dès avril 2018.

4. LES MEMBRES CITOYEN.NE.S ET LES AMBASSADEUR.DRICE.S

Lors de la création de l'ASBL, outre les 10 membres du Conseil d'Administration, il y avait également 1 autre membre citoyen fondateur. Le nombre de membres citoyens était passé à 14 au 31/12/2020.

Malgré un nouveau confinement, sous une forme adaptée, avec des mesures tantôt durcies et tantôt assouplies mais ayant mis à l'arrêt toute vie associative en présentiel, le travail s'est poursuivi, entravé, ralenti, avec des soubresauts propres à toute aventure humaine...

Des groupes d'ambassadeur.trice.s dont le rôle est d'agrandir le réseau et de garder contact avec les prestataires membres se sont petit à petit mis en place.

Les groupes suivants ont été définis :

- **Chimay et Momignies** : Manu, Amélie, Bérengère et Loïc
- **Couvin** : Anne-Pascale et Christiane
- **Viroinval et Doische** : Michel et Michaël
- **Sivry-Rance et Beaumont** : Francis, Marie-Jeanne, Sylvie, Christian, Geneviève
- **Philippeville et Florennes** : Dominique et Emeline
- **Walcourt** : Dimitri



Des séances de formation au démarchage ont également été proposées, avec le soutien de Financité les 16 septembre et 10 décembre 2020.

5. LE RÉSEAU DE PRESTATAIRE.TRICE.S

Le réseau des prestataires s'est lentement étoffé.

Des entretiens avec les autorités communales ont été menés et ont débouchés sur des partenariats (que nous souhaitons pouvoir renforcer et faire évoluer).

Les conseils d'administration de tous les centres (et foyers) culturels des douze communes de l'Entre-Sambre et Meuse ont été contactés et sollicités en vue de diffuser l'information au sujet de la monnaie et de prévoir dans leur programmation, dès qu'un retour « à la normale » sera possible de nouvelles réunions citoyennes de présentation, de formation d'ambassadeurs, etc.



Plusieurs comptoirs de change ont été ouverts, la presse a parlé de nous, le groupe Chimay a offert une partie de la prime de fin d'année à ses employés en Semeurs et nous avons reçu confirmation de l'accueil de notre première stagiaire, Madison, en 2021.

Au 31 décembre 2020, le réseau comptait 11 comptoirs de change et quelques 23 prestataire.trice.s !

6. ACTIVITÉS DE PROMOTION DU RÉSEAU

6.1. LES ACTIVITÉS DE PRÉSENTATION AUX CITOYEN.NE.S ET AUX PRESTATAIRES

Depuis le lancement du projet, le groupe porteur a organisé de nombreuses activités. Tout d'abord, pour faire connaître le projet, ensuite pour essayer d'agrandir le réseau de prestataires et d'utilisateurs :

- Présentation au Petit Rustique à Doische, le 29 janvier 2019.
- Présentation et sondage sur le nom et le logo au Ciné-Chaplin de Nismes le 18 février 2020
- Présentation en vue du lancement de l'ASBL au Centre Culturel de Philippeville le 1^{er} juillet 2020
- Réflexion sur la forme, le montant, les couleurs et symboles des billets le 15 juillet 2020

Le point d'orgue a été le lancement de la monnaie lors du festival Crescendo, dédié aux initiatives locales de transition, au domaine Saint-Roch à Couvin, le week-end des 10 et 11 octobre 2020.

Après le festival, il nous a été très compliqué de réaliser des événements grand public comme on l'aurait aimé.

Nous avons toutefois pu participer à un événement, le premier « lunch'info » de la MDA, le 24 novembre 2020.



6.2. LES CONTACTS AVEC LES ADMINISTRATIONS COMMUNALES ET LES CENTRES CULTURELS

En date du 1^{er} octobre 2020, nous avons transmis un courrier à toutes les administrations communales du territoire, suivi d'un courriel, le 27 octobre 2020 à l'attention de tous les centres culturels du territoire.

Des partenariats ont été mis rapidement en place avec plusieurs Communes (Couvin, Doische, Viroinval, Walcourt), d'autres nous ont témoigné de l'intérêt mais souhaitent réenvisager la situation dans quelques mois, lorsque la crise sanitaire sera plus largement derrière nous.

Certains collègues communaux nous ont même fait le plaisir de nous rencontrer, par visioconférence ou en recevant un représentant de l'équipe du Semeur :

- Walcourt, le 19 novembre 2020
- Viroinval en date du 14 décembre 2020
- Momignies, 16 décembre 2020
- Beaumont

6.3. NOTRE SITE INTERNET ET NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Nous avons créé un site internet dès le 31 janvier 2020. Hébergé chez OVH (France), il fonctionne avec Wordpress. Depuis le 17 février 2020, nous sommes inscrits sur OpenStreetMap et avons commencé à préparer la carte des prestataires et des comptoirs de change. La carte était présente sur le site dès le lancement de la monnaie à Crescendo.

Nous avons créé une page Facebook dès le 22 octobre 2018. Elle comptait 458 mentions j'aime au 31 décembre 2020.

Nous avons envoyé une première newsletter le 7 décembre 2020 via la plateforme MailChimp. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la newsletter via notre site internet.

6.4. NOS VISUELS

Le Semeur s'est doté de supports de communication : flyers promotionnel ainsi qu'autocollants pour les prestataires et les comptoirs de change.

La création d'un listing des prestataires, mis à jour, tous les 2 mois, est prévue pour le début 2021.



7. COMPTABILITÉ

Au 31 décembre 2020, plus de 12.360 Semeurs étaient en circulation.

L'ASBL ayant dû imprimer les billets annonce par contre un déficit de 2037,76€. Ce dernier a été couvert par les administrateurs afin de ne garder aucune dette à l'égard de tiers, avant d'être couvert par notre partenaire Financité, qui disposait de la trésorerie nécessaire pour consentir cette avance et pouvait accorder plus facilement des délais de remboursement. Cette avance sera remboursée en 2021 notamment à travers l'organisation d'un Crowdfunding et la perception des cotisations.

Au 31 décembre 2020, l'ASBL disposait d'un seul compte en banque auprès de Triodos (en tant que groupe local affilié à l'ASBL Financité) pour les réserves de contreparties et les fonds propres de l'ASBL mais toutes les démarches ont été entreprises pour l'ouverture d'un compte dans une agence locale d'une banque traditionnelle pour sa comptabilité journalière.

Nous espérons pouvoir transférer ce compte chez NewB en 2021 et ouvrir notre propre compte chez Triodos pour la réserve de contrepartie.

8. PERSPECTIVES 2021

Nous espérons agrandir encore fortement le réseau de prestataires et le nombre de comptoirs de change. La partie nord du territoire se développe plus lentement. Nous comptons sur nos relais sur ce territoire pour y développer le réseau.

Nous essayerons de faire du Semeur un moyen de paiement reconnu lors des événements fermés du territoire (festivals...).

Nous poursuivrons notre travail de sensibilisation des élus de la région afin de favoriser l'ancrage du Semeur et la mise en circulation de monnaie (plan de relance post-COVID, paiement de jetons de présence en Semeurs...).

Nous lancerons la création d'un listing des prestataires imprimable par tou.te.s. Nous réaliserons de nouveaux outils de communication (bâches, cartes de visite, capsules vidéo pour animer la page Facebook et présenter les prestataires...).